



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

VR 52

Question écrite n° 747

Texte de la question

M. François Grosdidier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'état d'avancement des travaux préparatoires à la réalisation du raccordement de la voie rapide VR 52 sur l'autoroute A 4 à hauteur de Marange-Silvange. Un courrier daté du 21 février 2006 émanant du précédent ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, indiquait que la VR 52 inscrite au contrat de plan serait couverte sur une longueur de 400 mètres, au niveau du tronçon traversant la commune de Marange-Silvange. Il souhaiterait savoir quel est le calendrier adopté dans la perspective de la réalisation de cette infrastructure.

Texte de la réponse

Le projet de voie rapide VR. 52 entre la déviation de Rombas et l'autoroute A4 ayant fait l'objet d'un avis favorable de la commission d'enquête, la déclaration d'utilité publique de cette opération devrait intervenir prochainement. L'achèvement de cette procédure, qui constitue un préalable à la réalisation des travaux, va permettre d'engager en 2008, au titre du contrat signé entre l'État et la région Lorraine, l'aménagement du carrefour avec la route départementale 52 au droit de la commune de Marange-Silvange, ce qui améliorera la sécurité et la fluidité du trafic au niveau de la zone d'échange avec l'autoroute A4. En ce qui concerne la poursuite des travaux entre la déviation de Rombas et l'autoroute A4, ceux-ci devront s'inscrire dans le cadre des programmes de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI), destinés à prendre le relais des volets routiers des contrats État-régions. Le Gouvernement a demandé aux préfets de région de recueillir l'avis de l'ensemble des élus afin d'établir la liste des opérations que l'État retiendra dans le cadre des futurs PDMI. Il est donc encore trop tôt pour pouvoir donner des indications sur ces programmes.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 747

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2007, page 4907

Réponse publiée le : 25 septembre 2007, page 5852